

SOMMAIRE

Introduction	p. 4
Le contexte historique	p. 12
Les droits de l'homme avant 1948	p. 18
Les droits de l'homme de nos jours : quels sont-ils?	p. 22
Dans le prolongement des droits de l'homme	p. 28
Comment faire respecter les droits de l'homme?	p. 38
Les droits de l'homme : utopie ou réalité?	p. 51
Lexique	p. 53

Le contexte historique

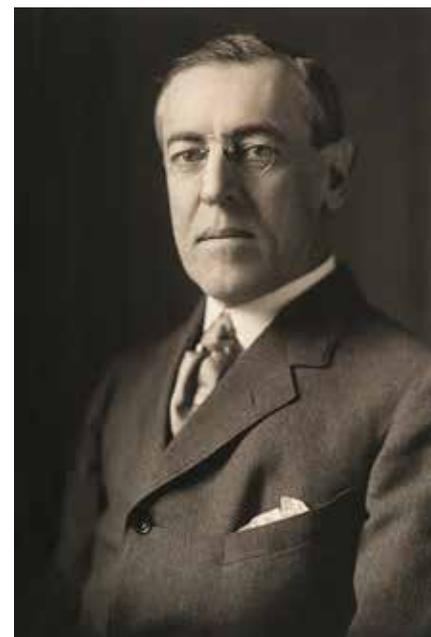
Vingt ans seulement séparent la Seconde Guerre mondiale de la Première. Le deuil du premier conflit n'était pas encore guéri que venait se superposer le traumatisme du second. Mais après l'armistice du 8 mai 1945, un consensus apparaît pour retenir les leçons et faire en sorte d'éloigner pour de bon les germes d'un nouveau conflit planétaire.

Dès le 26 juin 1945, c'est-à-dire un mois et demi après la capitulation de l'Allemagne nazie, la Charte des Nations unies est adoptée. Le but est d'assurer la paix mondiale et de réaffirmer ce qui a tant manqué aux hommes et aux femmes pendant ces six années : jouir de leurs droits et de la liberté. L'idée consiste à créer une organisation supranationale, chargée d'assurer la paix mondiale et de réaffirmer les droits et les libertés de tous les hommes.

LA PIÈTRE IMAGE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Ce n'est certes pas la première tentative en ce sens. En 1919, Thomas Woodrow Wilson, le président américain d'alors, avait imaginé une organisation supranationale capable d'aider les États à régler leurs différends autrement que par les armes et à construire la paix. Ce fut la Société des Nations, installée à Genève à partir de 1920. Cependant, trop jeune pour exercer une influence, elle ne fut pas de taille à couper la route aux régimes fascistes d'Hitler et de Mussolini et à leur politique expansionniste.*

Lorsque la Charte des Nations unies est adoptée, elle proclame la foi des peuples dans les droits de l'homme et



Thomas Woodrow Wilson
(28 décembre 1856 – 3 février 1924), président
des États-Unis de 1913 à 1921.



s'engage à favoriser « le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous ».

Au début de l'année 1946, l'Organisation des Nations unies (ONU) crée une Commission chargée d'élaborer une Déclaration internationale des droits de l'homme. Celle-ci est composée de représentants de huit États (l'Australie, le Chili, la Chine, la France, le Liban, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'URSS). Elle s'attelle à la rédaction de ce texte qui énonce pour la première fois des droits et des libertés universels.

LE CONTENU DE LA DÉCLARATION

La Déclaration fait le lien entre la protection de la personne humaine et le maintien de la paix : ne pas respecter les droits de l'homme peut entraîner de graves conflits et des manifestations de violence, au niveau national ou international.



Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits [...] sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

*Déclaration universelle
des droits de l'homme*



Les droits de l'homme de nos jours : quels sont-ils ?



Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Article 10 de Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789



Traditionnellement, les droits de l'homme sont répartis entre trois familles apparues à des moments différents.

LES DROITS LIÉS À LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE ET AUX DROITS FONDAMENTAUX

Depuis la Déclaration de 1948, ils ont un caractère juridique obligatoire. Ils sont définis par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966.

On peut les regrouper en trois catégories : les interdictions, les libertés et les mesures visant à protéger les personnes.

La torture, les traitements inhumains, l'esclavage et toutes les formes de discrimination sont prohibés.

Le droit à la vie, le droit d'avoir son opinion, de pratiquer ou de ne pas pratiquer une religion, de se réunir, de former une association, d'aller et venir sans en rendre compte à autrui sont reconnus pour tous.

LES DROITS SOCIAUX LIÉS À UN PRINCIPE D'ÉGALITÉ

Les « droits à », tels que recevoir une instruction, accéder à la culture, choisir son travail, être bien soigné. exigent, le plus souvent, l'intervention de l'État. Pour les



rédacteurs de la Déclaration universelle, le droit à l'éducation est essentiel. L'école est un rempart contre l'obscurantisme, la tyrannie, la haine de l'autre.

Il est du devoir des gouvernants de proposer la gratuité de l'enseignement (au moins dans les classes primaires), de permettre à tous ceux qui le souhaitent de poursuivre des études supérieures et de développer l'enseignement technique et professionnel.

Le niveau de vie de chacun doit lui permettre de pouvoir se soigner, d'avoir une vie professionnelle et de profiter de loisirs... Les États doivent donc veiller à une juste répartition des richesses entre les citoyens.

Ces deux premières catégories sont, en général, acceptées par tous les pays. Ce qui n'est pas le cas de la troisième.

LES DROITS COLLECTIFS OU DE SOLIDARITÉ :

Ils sont apparus récemment et sont aussi appelés « droits émergents », dans la mesure où ils sont en cours de reconnaissance. Ils concernent non pas l'individu, mais les communautés.

SAVIEZ-VOUS QUE...

« Qui ouvre une école, ferme une prison ». La formule est de Victor Hugo. En février 1848, la II^e République est proclamée. En avril, une Assemblée constituante est élue au suffrage universel. Victor Hugo en fait partie. Comme la situation économique est désastreuse, il faut faire des économies. Certains parlementaires proposent de raboter les crédits de l'éducation. Le poète monte à la tribune pour prononcer un long discours, d'où est extraite cette formule restée célèbre. Le président Franklin Roosevelt, mari d'Eleanor, avait dit sensiblement la même chose en 1932. Pour résorber la récession consécutive à la crise de 1929, il avait proposé des économies sur les dépenses publiques, sans toucher à l'éducation. Des opposants républicains le lui avaient reproché. Il leur avait répondu : « Vous trouvez que la connaissance coûte trop cher ? Essayez l'ignorance... »



Rappelons-nous : un livre,
un stylo, un enfant
et un professeur peuvent
changer le monde.

Malala Yousafzai, prix Nobel
de la paix 2014



le droit de vote. En Suède, les femmes ont pu se rendre aux urnes dès 1863. Dans les pays anglo-saxons, il a fallu attendre le début du XX^e siècle et la France ne l'a accordé qu'en 1945.

Partout dans le monde, les femmes doivent lutter pour obtenir les mêmes droits et libertés : ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari, posséder en propre des papiers d'identité, accéder à la propriété, divorcer, exercer un mandat électoral...

Toutes ces victoires sont le résultat d'une prise de conscience et d'une volonté de tout mettre en œuvre pour que chaque individu soit à égalité de droits, sans prise en compte de la question du genre.

De nos jours, dans les pays occidentaux, on affirme respecter le principe de la parité*. Pourtant, il existe encore des différences importantes, sur le plan salarial notamment. Il faut noter aussi que les femmes restent les principales victimes des violences domestiques.

SAVIEZ-VOUS QUE...

En juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations unies a créé ONU-Femmes l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.



LE DROIT DES ENFANTS

Un enfant est un être humain qui n'a pas 18 ans. Cela va de soi ? Pourtant, pendant des siècles, l'enfant n'a été rien de plus qu'un objet sur lequel sa famille (en particulier son père) avait droit de vie ou de mort.

Les philosophes du XVII^e siècle (le siècle des Lumières) et la Révolution française, ont fait évoluer les mentalités. Les enfants sont devenus des êtres à part entière. Certains pays, dont la France, leur accordent alors le droit à l'éducation.

Cependant, ce droit reste pour beaucoup très théorique. Comment apprendre, quand il faut aussi travailler pour aider sa famille à ne pas mourir de faim ?

La situation perdure et il faut attendre le 20 novembre 1959 pour que la première Déclaration des droits de l'enfant soit adoptée par l'Organisation des Nations unies.

Ce texte, qui n'a pas de valeur contraignante pour les pays signataires, invite « [...] les parents, les hommes et les femmes à titre individuel, ainsi que les organisations



L'enfant doit, en toutes
circonstances, être parmi
les premiers à recevoir
protection et secours.

Principe 8, Déclaration
des droits de l'enfant
20 novembre 1959



SAVIEZ-VOUS QUE...

Dans le monde, un enfant sur cinq n'est pas scolarisé parce que l'école est trop loin ou trop chère, ou bien parce qu'il travaille pour aider sa famille à vivre.



Le rôle de l'Unesco est de contribuer au maintien de la paix en faisant de l'éducation, de la science et de la culture, un ciment entre les nations. Elle propose de multiples actions à tous les niveaux. Celles-ci peuvent être conçues en collaboration avec des États, des régions, des municipalités, ou encore avec d'autres ONG. L'objectif est d'être toujours aux côtés des plus démunis et des plus vulnérables.

Pour sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de droits de l'homme, l'ONU et d'autres organisations ont imaginé des « Journées internationales ou mondiales ».

Citons-en quelques-unes...

La Journée internationale des femmes (8 mars)

C'est en 1909, aux États-Unis, qu'a été organisée la première Journée des femmes. L'ONU ne l'a officialisée qu'en 1977.

Cette journée trouve son origine dans tous les combats menés par les femmes du monde entier pour la reconnaissance du droit de vote, de meilleures conditions de travail, des traitements égaux pour les hommes et les femmes.

En instituant la Journée internationale des femmes, l'ONU a voulu souligner qu'aucune solution aux problèmes sociaux, économiques et politiques de notre époque ne peut être trouvée sans la participation des femmes.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Dans certains pays comme le Laos, la Colombie ou la Russie, le 8 mars est un jour férié!



La Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre)

Elle existe depuis 1981 et commémore un triste événement: l'assassinat de trois sœurs de nationalité dominicaine par le chef d'État de l'époque.

Il reste beaucoup à faire dans ce domaine, mais cette Journée sensibilise le public aux exactions commises contre les femmes et le pousse à réagir.

La Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre)

Elle commémore la Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989.

Cette journée, placée sous le signe de la fraternité, est un moment privilégié pour réaliser toutes les injustices auxquelles trop d'enfants sont confrontés et sensibiliser le public aux actions entreprises sous l'égide d'organismes ou d'associations comme l'Unicef ou la Voix de l'Enfant.

La Journée internationale contre les discriminations (21 mars)

Elle est née en 1966 et commémore un triste anniversaire: celui du massacre de jeunes étudiants d'Afrique du Sud engagés dans une marche pacifique contre le régime de l'apartheid.

SAVIEZ-VOUS QUE...

L'UNICEF est le Fonds des Nations unies pour l'enfance. Il joue un grand rôle dans l'amélioration du sort des enfants et des mères du monde entier.

SAVIEZ-VOUS QUE...

La Voix de l'enfant est une association loi de 1901, fédérant 80 associations. Créée en 1981, elle a pour but « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit, où qu'il soit ». Elle intervient, avec ses associations membres, dans une centaine de pays.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Il existe des associations bien plus anciennes que la plupart des ONG. La Ligue des droits de l'homme est née en 1898. À cette époque, la France était déchirée, coupée en deux, à la suite de l'affaire Dreyfus. Alfred Dreyfus était un officier français juif, accusé d'avoir trahi la France au profit de l'Allemagne en 1894. Condamné à la déportation à vie, il luttera, soutenu par sa famille et une partie de l'opinion, pour faire établir son innocence. Il faudra attendre douze ans pour lui rendre justice. Les fondateurs de la Ligue des droits de l'homme ont souhaité, dans ce contexte, que toute personne, atteinte dans ses droits ou victime d'une injustice, puisse être aidée et défendue.



LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Les ONG ne sont pas simplement, comme on pourrait le croire, des organisations humanitaires.

Elles sont apparues dans les années 60-70 pour lutter contre trois fléaux de plus en plus menaçants :

- la pauvreté;
- la surpopulation;
- la dégradation de l'environnement.

Une ONG naît d'une initiative privée, ne fait pas de profits financiers et son objectif est de remédier à un problème ou d'entamer une action de solidarité en faveur de personnes défavorisées. La tâche des ONG est internationale, même s'il existe des branches dans chaque pays. Les ONG travaillent souvent en réseau les unes avec les autres.

Il existe différents types d'ONG :

- celles qui défendent spécifiquement les droits de l'homme (Amnesty International, Human Right Watch, etc.);
- celles qui accomplissent des actions humanitaires d'urgence (Médecins du Monde, Médecins sans Frontières, la Croix-Rouge...);
- celles qui se consacrent à la protection de l'environnement (Greenpeace, World Wildlife Fund...);
- celles qui sont axées sur le développement (S.O.S. Faim, Oxfam...).

D'AUTRES VEILLEURS...

Il existe des initiatives individuelles, comme la création du prix Nobel de la paix, qui récompense, chaque année, la personnalité qui a le mieux contribué à défendre la paix, les droits de l'homme, la liberté et l'aide humanitaire. Ce prix décerné depuis 1901 a aujourd'hui une importance politique. La désignation de certains lauréats implique la condamnation de gouvernements ou de régimes autoritaires.

À côté de cette récompense prestigieuse, il y a bien d'autres prix, comme le prix des droits de l'homme-René Cassin (du nom d'un des rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme), ouvert à tous les collégiens de France.

DES PRIX NOBEL DE LA PAIX LOURDS DE SENS

Monseigneur Desmond Tutu, évêque sud-africain, prix Nobel de la paix en 1984 : sa nomination est un désaveu du régime de l'apartheid.

Le Dalaï-lama, lauréat en 1989 : le désigner, c'est condamner la politique de la Chine à l'égard du Tibet.

En 2012, le prix est attribué à l'Union européenne en tant que personne morale, pour l'ensemble de ses actions en faveur de la paix et de la réconciliation, de la démocratie et des droits de l'homme en Europe.

Denis Mukwege et Nadai Murad reçoivent le prix Nobel de la paix en 2018 pour leurs efforts visant à mettre fin à l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre.



Les différences ne sont pas censées séparer, aliéner. Nous sommes justement différents afin de comprendre que nous avons besoin les uns des autres.

Desmond Tutu, prix Nobel de la paix 1984

